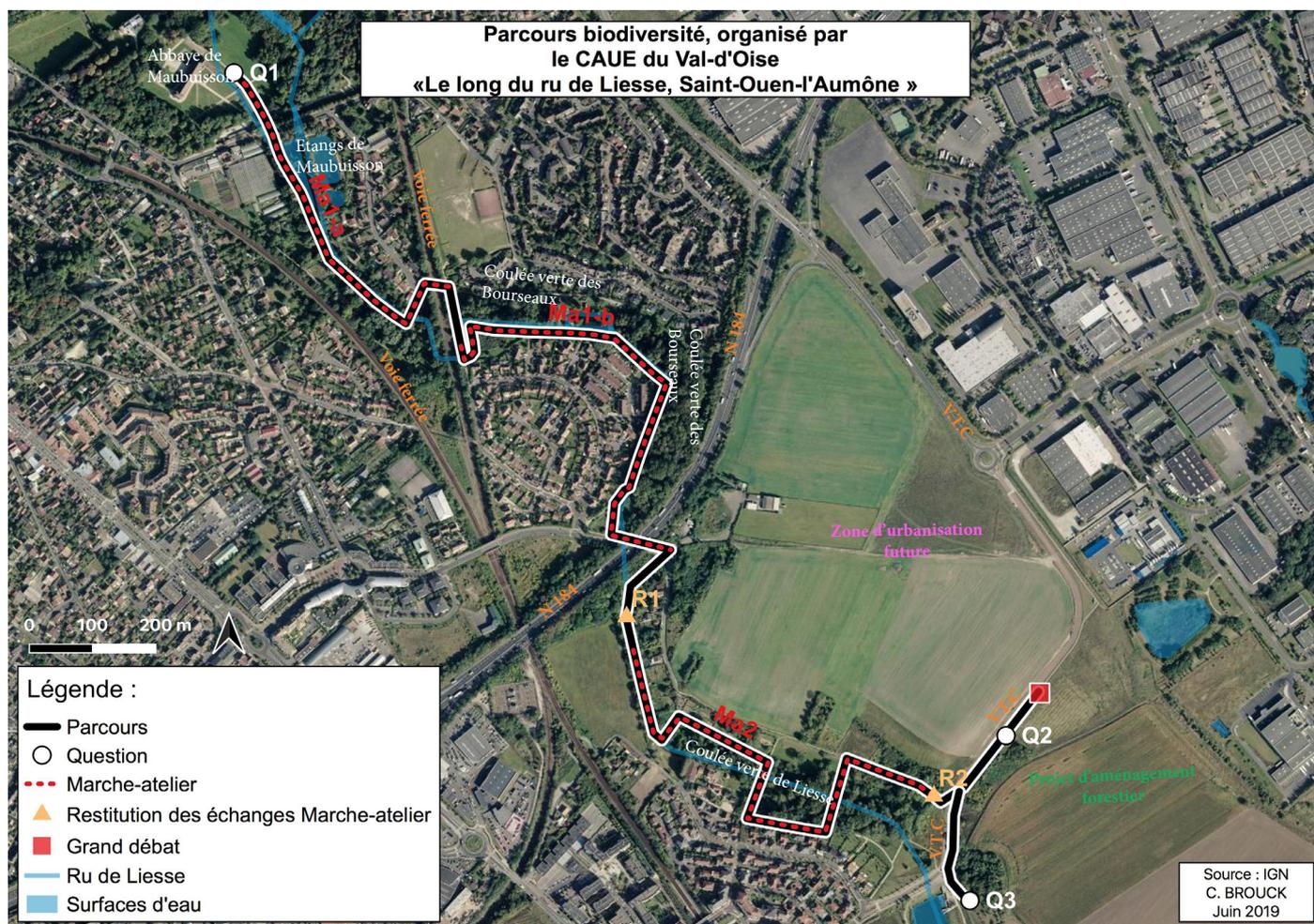


La biodiversité, une question de valeurs

Le long du ru de Liesse à Saint-Ouen l'Aumône

20 septembre 2019





© CAUE du Val d'Oise

CONTEXTE

La Coulée verte du ru de Liesse a été mise en valeur par la ville de Saint-Ouen l'Aumône, car elle présente un intérêt patrimonial (présence de l'abbaye de Maubuisson, ses étangs et son système d'adduction d'eau). C'est aujourd'hui un lieu de promenade qui longe le ru de Liesse, entre les berges de l'Oise et le bassin Blanche de Castille, le golf de Saint-Ouen l'Aumône, des quartiers pavillonnaires (les Bourseaux et Saint-Prix), ainsi qu'un nouveau quartier (le quartier de Liesse).

Elle traverse dans sa partie sud, un secteur à fort enjeu de développement et de projets : au niveau du bassin Blanche de Castille, la coulée verte est située entre un nouveau quartier en cours de réalisation au sud, un espace agricole, zone d'urbanisation future limitrophe à la zone d'activités au nord, et des terres agricoles en jachère à l'Est, secteur de la future forêt de la plaine de Pierrelaye.

ENJEUX ET CHOIX DU SITE

C'est d'une part un site à fort enjeu de développement et de projets, mais également un site à fort enjeu écologique, paysager et patrimonial :

La coulée verte est un élément important de la trame verte et bleue à Saint-Ouen-L'Aumône.

Elle est en connexion directe avec le corridor de l'Oise, identifié au SRCE. Elle figure dans le SCoT de l'agglomération de Cergy Pontoise comme corridor, notamment pour les chiroptères, en lien avec le corridor à chiroptères de la vallée de l'Oise.

Elle est également en relation avec d'autres corridors identifiés au SCoT à Saint-Ouen l'Aumône, qui sont en relation eux-mêmes avec l'Oise.

Elle est entrecoupée de voies ferrées et de réseaux routiers dont la RN 184.

Elle est traversée par le ru de Liesse qui est entièrement artificialisé. Les espaces de la coulée verte sont composés de milieux naturels accueillant une flore et une faune riches et diversifiées, certains ont un enjeu écologique fort. Le boisement est très présent et continu sur l'ensemble de la coulée verte, d'où la présence de ce corridor à chiroptère très important à préserver, voire à renforcer.

PROJETS

Plusieurs projets sont en cours sur le site et ses environs immédiats :

- une étude de renaturation du ru de Liesse a été réalisée
- un projet d'urbanisation est en cours de réalisation
- un projet d'urbanisation est en cours de définition
- un projet d'aménagement forestier est en cours de réalisation

LES ACTEURS CONCERNÉS

Ce parcours était l'occasion de permettre à des professionnels de tous horizons et d'échelles territoriales différentes d'échanger entre eux et avec les responsables de la ville de Saint-Ouen l'Aumône.

Des élus et techniciens de la ville étaient présents. Etaient invités à ce parcours, des acteurs techniques et institutionnels pouvant apporter des éléments d'information, ou de réponses aux problématiques rencontrées sur ce site : l'État (DDT 95), la Région (ARB, AEV), l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le SMBO, SNCF Réseau, le Département, la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise, la ville de Vauréal.

LES MODALITÉS DU PARCOURS

Ce parcours, a été réalisé en partenariat avec la Ville de Saint-Ouen l'Aumône.

Il était centré autour d'une expertise technique sur la biodiversité et la création de continuités écologiques, dans le but de nourrir une éventuelle OAP Trame verte et bleue, ainsi qu'un plan de gestion différenciée des espaces publics, en cours d'élaboration sur la commune.

PARTAGER SES VALEURS AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ

Un questionnaire sur les valeurs attribuées à la biodiversité a permis aux acteurs présents de partager leur propre vision et leurs valeurs personnelles autour de cette thématique et de proposer des moyens et des pistes d'actions, visant à faire de la biodiversité un engagement commun au bénéfice de tous.

LE BIAIS

- Par la présence de nombreux experts de l'eau et de la biodiversité, les échanges se sont orientés autour de propositions concrètes et constructives, envisageables pour recréer des continuités écologiques et dans une moindre mesure autour de la gestion-
- Il n'y a pas eu de débats ni d'échanges ni de confrontation sur les projets dans les zones à enjeux de développement.

PROTOCOLE DU PARCOURS

Ce parcours d'environ 3 km le long de la Coulée verte entre l'abbaye de Maubuisson et le bassin Blanche de Castille, était régulièrement ponctué d'arrêts afin de favoriser les échanges. Il s'est déroulé en deux temps, il a été l'occasion :

- 1- De partager nos regards et nos valeurs autour de la biodiversité
- 2- D'apporter des conseils ou des éléments de réponses concernant l'amélioration de la biodiversité et des continuités écologiques

1- Un travail sur les valeurs liées à la biodiversité :

Un questionnaire a été distribué aux participants, afin de recueillir l'expression des valeurs associées aux 3 questions posées :

- 1• Quelles sont selon vous les valeurs associées à la biodiversité ?
- 2• Quels sont selon vous, les moyens pour dépasser les contradictions et les différents intérêts, voire les paradoxes ?
- 3• Quels principes d'action pour une gouvernance territoriale servant la biodiversité ?

2- Des échanges sur le site autour des potentiels d'amélioration de la biodiversité et des continuités écologiques : Plusieurs arrêts intermédiaires en différents points du parcours, ont permis aux experts d'expliquer certains projets en cours comme la renaturation du ru de Liesse, d'observer la biodiversité actuelle et les espèces présentes sur l'ensemble du site, de faire des propositions pour préserver ou améliorer la qualité écologique des milieux et recréer des continuités écologiques entre les différents espaces de la Coulée verte.

A la fin du parcours, une quatrième grande question a été posée aux participants en guise de conclusion sur les enjeux du site :

Précisez en indiquant le tronçon concerné par votre réponse :

- Quel est l'enjeu majeur ?
- Quel est votre rêve ?
- Qu'est qui persiste à susciter chez vous une interrogation ?



«Si c'est bien pour moi, je dois m'assurer que ça l'est aussi pour les autres»

«Pour se nourrir de la beauté et retrouver son âme d'enfant»

«On est dans une urgence climatique planétaire : la biodiversité, c'est complètement indissociable de la survie des hommes et du reste»

ARRÊT 1 - LES ÉTANGS DE MAUBUISSON

Depuis le parc de l'Abbaye de Maubuisson, nous avons cheminé jusqu'aux étangs de Maubuisson. L'ensemble constitue un site d'intérêt patrimonial où la présence de nombreuses implantations anciennes présentes sur le site, ont fait l'objet de protections réglementaires, monuments historiques etc.

- Le réseau hydraulique a été aussi mis à profit, en créant un système de bassins pour développer des activités telle que la pisciculture, un aqueduc qui permettait d'acheminer l'eau et d'alimenter en eau l'abbaye, un canal qui évacuait les eaux usées.

Les citations sont issues des paroles d'acteurs lors des échanges in situ

Les valeurs récurrentes

1. Bien commun, Respect
2. Equilibre, Émerveillement, Survie, Responsabilité
3. Résilience, Vivre ensemble

ARRÊT 2 - LA VOIE DE TRANSPORT EN COMMUN

Après avoir effectué plusieurs arrêts intermédiaires en des points stratégiques pour échanger sur les ruptures écologiques (voies ferrées, N 184) et les possibilités de recréer des continuités, ou d'améliorer la gestion le long de la coulée verte, ou sur l'observation d'espèces rares en Île-de-France (le papillon Flambé, la mante religieuse au niveau du quartier de Liesse) ou en danger (les abeilles sauvages),...

le deuxième arrêt est situé sur la voie de Transport en commun, au carrefour entre la Coulée verte, un secteur d'urbanisation future et de la future forêt. La voie de Transport en commun (réservée aux bus), relie le quartier de Liesse à la zone d'activités.



les valeurs récurrentes

1. Partage-partenariat
2. Moyens financiers, courage, Dialogue, Engagement
3. Responsabilité, Stratégie, Indépendance, Confiance, Vision

les +

1. Avoir une gouvernance forte et stable
2. Opposition / Rapport de force

Les problématiques abordées

L'importance des lisières (richesse écologique) à préserver comme espaces de transition entre l'espace agricole, la route, la coulée verte et la future forêt.

«Avoir le courage de développer des choses ou lancer des actions ou mettre des acteurs qui n'ont pas le même intérêt autour d'une table et dialoguer».

«la mobilisation radicale en opposition à des projets contraires à l'intérêt général ou en contradiction»

ARRÊT 3 - LE BASSIN BLANCHE DE CASTILLE

Le dernier point d'arrêt montre la limite entre la coulée verte (le bassin Blanche de Castille et ses abords) et les quartiers urbanisés et en cours de construction de Liesse.



les valeurs récurrentes

1. S'appuyer sur la réglementation
2. S'inscrire dans le temps long, Respecter la diversité
3. Allouer un budget à la biodiversité
4. Partir du terrain, Intégrer les différents regards des différentes parties prenantes, Proposer un cadre d'indépendance et d'impartialité

«On apprend beaucoup mieux en se déplaçant»

«Ne pas vouloir aller trop vite, prendre son temps, s'imprégner, car on peut causer des dommages irréversibles»

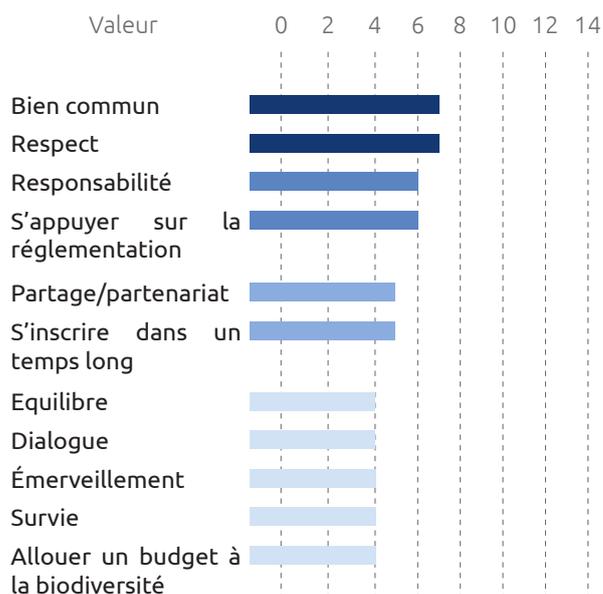
«Ce n'est jamais du luxe, c'est toujours intéressant de partir de l'observation, mais aussi de l'expérience sensible, du paysage, de la nature ou des usages des gens qui vivent là»

Les citations sont issues des paroles d'acteurs lors des échanges in situ



OCCURRENCE DES VALEURS

(toutes questions confondues)



LES VALEURS PRÉPONDÉRANTES

1• VALEUR « BIEN COMMUN »

44% des réponses

La notion de bien commun est associée à la notion de partage, d'appartenance à tous et à personne.

2• VALEUR « RESPECT »

44% des réponses

L'importance de respecter la nature, les êtres vivants, ce qui nous entoure et que nous partageons.

Notre bien être en dépend.

5• VALEUR « PARTAGE:PARTENARIAT »

30% des réponses

L'importance de partager et d'avancer en partenariat, de collaborer, car on avance mieux lorsqu'on va tous dans la même direction.

Ensemble on peut dépasser les contradictions et les différents intérêts. Partager permet d'inspirer les autres.

«Avoir une vision partagée».

3• VALEUR « RESPONSABILITÉ »

38% des réponses

La nécessité de prendre ses responsabilités maintenant, comme un devoir pour préserver les générations futures.

Cette notion est associée au fait de s'engager et d'être en accord avec ses convictions.

4• VALEUR « S'APPUYER SUR LA RÉGLEMENTATION »

38% des réponses

Il faut s'appuyer sur la réglementation :

«la loi n'est globalement pas respectée, on a un cadre réglementaire qui prévoit la protection de la nature, de l'eau, et globalement, même par nous les collectivités au sens large, la loi n'est pas respectée.»

6• VALEUR « S'INSCRIRE DANS UN TEMPS LONG »

30% des réponses

Il est important de s'inscrire dans un temps long :

«Il faut prendre son temps, s'imprégner, ne pas vouloir aller trop vite afin de ne pas causer des dommages irréversibles».

Les citations sont issues des paroles d'acteurs lors des échanges in situ

L'ANALYSE DES VALEURS QUESTION PAR QUESTION

1• Quelles sont selon vous les valeurs associées à la biodiversité ?

1- La notion de bien commun

(cf. valeurs prépondérantes)

2- L'importance de maintenir un équilibre entre la nature, l'homme, la planète, et le développement économique ; L'importance de pouvoir s'émerveiller, de la richesse que nous offre la nature, à voir, à observer, à découvrir ; La notion de responsabilité (cf. valeurs prépondérantes).

Nous sommes dans une urgence climatique planétaire, la biodiversité est indispensable à la survie humaine et de toutes les espèces.

3- la biodiversité favorise la résilience face aux perturbations environnementales, « elle nous permet de nous adapter et d'être plus forts ». Cette valeur est associée à la diversité et à la biodiversité : « c'est la diversité qui fait la force » ; il y a nécessité de « vivre ensemble, et de cohabiter avec l'ensemble des autres espèces. »

4- Dans une moindre mesure, se positionner à l'échelle de l'écologie planétaire : cette valeur est associée à la diversité : « Nous faisons partie de la biosphère qui est diverse et qui a besoin de cette diversité et de différentes formes de vivant et de non vivant ». La diversité est ce qui crée la beauté.

La biodiversité nous rend de nombreux services.

Il est important de prendre soin des autres, d'assurer une transmission culturelle sur la biodiversité

2• Quels sont selon vous les moyens pour dépasser les contradictions et les différents intérêts, voire les paradoxes ?

1- L'importance de partager et d'avancer en partenariat, de collaborer

(cf. valeurs prépondérantes)

2- Il faut un courage politique et avoir le courage de dépasser ses propres intérêts, le courage de mettre autour d'une table, des acteurs qui ont des intérêts différents.

Il est nécessaire de dialoguer pour collaborer ensemble. S'engager apparaît également comme une nécessité. Nécessité également de mobiliser des moyens financiers.

La nécessité de prendre ses responsabilités (cf. valeurs prépondérantes).

Nécessité également d'établir un climat de confiance. Il faut établir des stratégies, faire preuve de rationalité (« exposer les faits »)

3- Dans une moindre mesure :

Nécessité d'avoir une gouvernance forte et stable.

Ne pas hésiter à s'opposer, engager un rapport de force : une mobilisation radicale en opposition à des projets contraires à l'intérêt général ou en contradiction avec lui => peut être associé à la notion de courage.

Il faut être capable de s'adapter, faire des choix, faire preuve d'agilité « pour faire des compromis et trouver des solutions qui conviennent à tout le monde »

Nécessité d'avoir de l'empathie pour « permettre le ressenti, l'expérience sensible du réel »

Avoir de la loyauté envers les autres, le sens de la communauté, une capacité d'écoute et d'ouverture, ainsi que de l'autorité.



Les citations sont issues des paroles d'acteurs lors des échanges in situ

3• Quels principes d'actions pour une gouvernance territoriale servant la biodiversité ?

1- S'appuyer sur la réglementation (cf. valeurs prépondérantes)

2- Il est important de s'inscrire dans un temps long (cf. valeurs prépondérantes)

Respecter la diversité : « éviter que personne ne se sente exclu »

3- Nécessité d'allouer un budget à la biodiversité

4- Il est important de partir du terrain, « partir de l'observation et de l'expérience sensible, du paysage, de la nature ou des usages des gens qui vivent là. »

Nécessité d'intégrer les différents regards des différentes parties prenantes

Nécessité de Proposer un cadre d'indépendance et d'impartialité

5- Dans une moindre mesure, il est important de décroiser les approches et les limites administratives, d'articuler, d'orchestrer les différentes échelles territoriales.

Créer les conditions du dialogue, décrypter ce qui rassemble et ce qui divise.



PISTES D' ACTIONS IDENTIFIÉES

1. CRÉER UNE GOUVERNANCE FORTE ET STABLE, NOTAMMENT :

- pour engager la renaturation du ru de Liesse
- pour allouer un budget à la biodiversité

2. RESPECTER LA RÉGLEMENTATION POUR PROTÉGER AU MIEUX LA NATURE EXISTANTE

3. CRÉER UN PARTENARIAT AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS, POUR COLLABORER ET AVANCER ENSEMBLE DANS LA MÊME DIRECTION ET POUR CONSTRUIRE UNE VISION PARTAGÉE, PAR EXEMPLE :

- pour la création de passages à faune sous les infrastructures routières et ferroviaires,
- pour le maintien de lisières ou la création de zones de transitions écologiques entre les espaces naturels, les routes et les espaces en projets

4. ADAPTER LA GESTION AFIN DE :

- favoriser la biodiversité
- protéger les espèces présentes sur le site (deux espèces rares en Île-de-France ont été observées sur le parcours)

5. RESPECTER LA DIVERSITÉ POUR QUE PERSONNE NE SE SENTE EXCLU

6. NÉCESSITÉ D'ASSOCIER LA POPULATION ET DE LA SENSIBILISER (AU RESPECT DE LA NATURE ET À LA GESTION DES ESPACES NOTAMMENT)

Les citations sont issues des paroles d'acteurs lors des échanges in situ

Restitution des échanges sur le site

Le parcours

La Coulée verte est constituée de plusieurs secteurs, chacun possédant un nom particulier.

Le parcours réalisé se décompose ainsi en 4 secteurs :

- Les étangs de Maubuisson (secteur qui inclue également les bassins Colbert et Clamart), au sein du triangle ferroviaire de Maubuisson
- La coulée verte des Bourseaux, qui passe entre le quartier de Bourseaux au nord et le quartier de Saint-Prix au sud, entre la voie ferrée et la N 184
- La coulée verte de Liesse, qui longe le récent quartier de Liesse, ainsi que des espaces agricoles, (zones d'urbanisation futures), entre la N 184 et la Voie de Transport en Commun (V.T.C.).
- La Voie de Transport en commun, limite entre la coulée verte de Liesse, le bassin Blanche de Castille, une zone d'urbanisation future et le secteur-projet d'aménagement forestier de la Plaine de Pierrelaye

1• Des étangs de Maubuisson à la coulée verte des Bourseaux

Un premier arrêt au niveau de la voie ferrée a été l'occasion d'échanger sur la problématique générale des réseaux ferrés, l'impact de cette coupure et du triangle ferroviaire entre les étangs de Maubuisson et le quartier Bourseaux/Saint-Prix et les possibilités d'améliorer la circulation des espèces entre les deux secteurs.

Le rôle de SNCF Réseau :

Sébastien CIPRIAN, SNCF Réseau

La plupart du réseau ferroviaire en Île-de-France date du XIX^e ou du début du XX^e et à cette époque, la prise en compte des continuités écologiques n'était pas une préoccupation.

SNCF Réseau s'est posé la question des continuités écologiques et du rôle de l'infrastructure ferroviaire suite à la publication du SRCE en 2013.

Une étude a été lancée en interne avec le Bureau d'études Biotope, pour faire un diagnostic de l'infrastructure en Île-de-France et identifier les points de blocage au niveau des continuités écologiques et identifier des secteurs où il était intéressant d'intervenir (zones de passages d'animaux au niveau d'espaces boisés, zones réglementaires ou d'inventaires, opportunités par rapport aux partenaires du territoire). L'objectif était aussi d'avoir une réflexion concertée et globale sur le sujet, avec les riverains.

26 secteurs à enjeux prioritaires ont été identifiés suite à ce diagnostic sur Petite et Grande Couronne, pour lesquels un plan d'actions a été proposé par Biotope, sur des corridors longitudinaux essentiellement (50 mètres de part et d'autre des voies), qui ont pu être élargis localement lorsque cela était nécessaire.

D'une manière générale, les animaux peuvent longer les voies ferrées, mais le passage transversal est plus difficile, ainsi qu'au niveau des ouvrages hydrauliques, car les voies ferrées sont souvent dans des vallées et interceptent souvent des cours d'eau.

Dans le Val d'Oise, de nombreux ouvrages sur la Viosne ou le Sausseron par exemple, sont anciens, ils peuvent être fonctionnels pour la faune piscicole mais pas pour la petite et moyenne faune terrestre.

Des contraintes sont à prendre en compte, notamment « de s'insérer dans les travaux de maintenance du réseau (problèmes d'interruption des circulations et de maintien des continuités au niveau du service public).

Pour apporter son soutien technique et financier, SNCF Réseau doit se greffer sur des travaux de régénération, notamment en faisant des préconisations pour améliorer la fonctionnalité des ouvrages existants.

Lors des pauses de nouvelles clôtures, des préconisations sont inscrites dans les cahiers des charges pour que celles-ci soient rehaussées pour permettre le passage de la petite faune, sauf dans les secteurs où il y a de la grande faune, notamment des sangliers, qui profitent de petits passages pour les agrandir et passer sur les voies où ils se trouvent en général piégés et peuvent provoquer des accidents.

Saint-Ouen l'Aumône ne fait pas partie de ces secteurs prioritaires, mais néanmoins, SNCF Réseau peut intervenir et étudier à la demande de la ville l'état et les possibilités d'améliorer les continuités écologiques dans le triangle ferroviaire par exemple.

Conseils :

• Au niveau du passage piéton des Bourseaux,

Le passage inférieur n'est pas très fonctionnel pour la faune, la présence d'une clôture est problématique pour la moyenne faune surtout, la petite faune peut passer à travers les mailles ou en dessous selon la topographie.

Ici, le secteur est assez naturel et la végétation sur les talus assez fournie (même trop arboré et trop végétalisé, par rapport à l'objectif de maîtrise de la végétation de la SNCF). Une litière naturelle pourrait être aménagée sous l'ouvrage de franchissement.

Les animaux ont une capacité d'adaptation, il est donc possible qu'ils passent sous cet ouvrage. Un piège photos permettrait de l'observer.

Il est possible également d'ouvrir les pieds de clôtures lorsque celle-ci touchent le sol. Les clôtures sont posées pour éviter les divagations humaines, notamment lorsque les voies sont au niveau du terrain naturel ou lorsque des chemins longent le réseau.



• Au niveau du passage du ru de Liesse sous la voie ferrée,

L'ouvrage a été fait à la base pour faire passer l'eau uniquement. Cet ouvrage ne permet même pas de laisser passer toute l'eau. Donc pour des problèmes « structurel », on ne peut pas créer d'aménagements dans des ouvrages de ce type, qui ne sont pas suffisamment dimensionnés pour laisser passer l'eau.

Les spécialistes des ouvrages hydrauliques de SNCF Réseau donnent leur accord pour des aménagement de passages à faune lorsque ces aménagements n'impactent pas l'écoulement de l'eau à travers l'ouvrage, car cela pourrait entraîner des retenues d'eau en amont, des affouillements de talus avec des problèmes de frontilles au niveau de la voie ferrée, et des risques d'effondrement.

D'autre part, cet ouvrage est assez long et sombre. Pour la faune piscicole, cela peut dissuader parfois des poissons de traverser des ouvrages qui sont trop longs. Même pour la petite faune, lorsque l'autre extrémité n'est pas visible, les animaux ont tendance à rebuter à passer. Des préconisations peuvent être faites en installant des panneaux solaires avec des petites lampes à led pour éclairer le tunnel

Dans ce cas précis, ce n'est pas recommandé en raison du sous-dimensionnement de l'ouvrage pour l'écoulement de l'eau



Sur des ouvrages suffisamment dimensionnés, il est possible de faire des aménagements de type encorbellements (banquettes en bois fixées verticalement directement sur le mur de l'ouvrage) ou des banquettes à plusieurs marches en béton dans le lit du cours d'eau.

Ces aménagements en lit mineur nécessitent une procédure (respect de la réglementation de la loi sur l'eau), ce qui peut être un frein. Mais la réglementation est en train d'évoluer dans ce sens pour tous les travaux de génie écologique et d'amélioration.

Ces aménagements sont réalisables sur les lignes nouvelles (LGV), ils sont pris en compte dès la conception, donc suffisamment dimensionnés.

Les vieux ouvrages structurellement n'ont pas toujours la résistance nécessaire à la réalisation d'un aménagement à l'intérieur

Témoignages :

Gilles LECUIR, ARB Ile de France

Ces aménagements se font plutôt en milieu rural, cela pourrait être tenté en milieu urbain malgré la fréquentation humaine. Ces aménagements sont peu coûteux. Ils doivent faire l'objet d'un suivi régulier et d'un entretien pour qu'ils restent fonctionnels. Ils nécessitent une formation des personnels qui font l'entretien courant et assurent une surveillance pour remettre en fonctionnement ces passages.

La Communauté de Communes de Val d'Ile-Aubigné (Bretagne)

a réalisé un schéma de Trame verte et bleue, et a investi dans l'amélioration des passages existants (sous voiries, sous voie ferrée) avec peu de moyens :

Installation d'encorbellements, passages hors d'eau pour la petite faune,

Aménagements de passages sous un pont en parements de bois pour cacher la vue des voitures qui passent aux animaux,

Conduite des arbres pour qu'ils forment une voûte

Sébastien CIPRIAN, SNCF Réseau

C'est l'infrastructure supportée qui s'occupe de l'ouvrage. SNCF Réseau entretient ses ouvrages, des inspections sont faites tous les 3 à 5 ans. Pour les aménagements écologiques il n'y en a pas encore sur les ouvrages existants. Lorsqu'il y aura des aménagements réalisés pour améliorer les fonctionnalités, des préconisations seront établies pour les personnes chargées de la maintenance.

Les financements :

SNCF Réseau, dans le cadre de la politique biodiversité, a un budget qui lui permet de réaliser des aménagements pour des actions en faveur des continuités (ouvrages, gestion différenciée...)

Des financements de l'Agence de l'eau peuvent également être mobilisés, notamment sur les aménagements hydrauliques

Il existe aussi des financements régionaux

Il peut y avoir des financements SNCF au niveau d'une commune, communauté de communes ou d'agglomération, dans le cadre d'un partenariat ou d'une convention avec le territoire

La présence de renouée du Japon le long du chemin, quartier des Bourseaux, a permis d'échanger également sur des expériences menées pour lutter contre cette espèce invasive

Témoignages :

Gilles LECUIR, ARB Ile de France

La ville de Besançon (Grand Est),

avec une aide initiale de la SNCF, a mis en place une cartographie de l'ensemble des plantes envahissantes de son territoire et une stratégie de lutte non chimique.

Différents types d'actions :

– Enlèvement, essais de bâchage, d'arrachage et de plantations de végétaux à croissance rapide (solution la plus efficace sur la renouée du Japon), qui a permis de reconquérir de grandes taches sur les bords du Doubs où il y avait un problème d'érosion (la renouée retient moins les sols que le boisement alluvial). En reconstituant un boisement alluvial, on a une meilleure lutte contre l'érosion de la rivière. 3 ans après, présence d'un sous-bois où la renouée est toujours présente mais sous la forme de quelques petites feuilles, elle n'est plus en situation d'être envahissante.

– Cette manière de faire nécessite beaucoup de travail. Durant les 3 premières années, la ville continue d'enlever régulièrement la renouée au milieu des baliveaux qu'ils ont plantés

– A d'autres endroits, ils plantent par exemple des noisetiers dans une tache de renouée, repérés par des piquets afin que les équipes d'entretien ne coupent pas les arbustes. L'idée est d'avoir une concurrence par la diversité végétale.

– Cela signifie « accepter la transformation du paysage urbain ». On n'aura plus de gazons bien tondu mais des buissons.

La ville de Laxou (Grand Est) et l'association SPIGEST (Synergie Plantes Invasives Grand Est),

ont fait un travail sur le pâturage par des chèvres et par des moutons

Gilles CARCASSES, CACP

La CACP et la Ferme d'Ecancourt à Cergy Pontoise

ont expérimenté le pâturage de la renouée du japon avec des chèvres des fossés et avec des brebis solognotes. Cela fonctionne bien dans la mesure où les animaux arrivent à contenir la végétation de la renouée assez basse, voire la faire visuellement disparaître... mais dès que l'on arrête le pâturage, la renouée reprend le dessus. Il s'agit d'une mesure d'entretien, de contrôle, pas d'éradication.

2• Traversée de la coulée verte des Bourseaux jusqu'au ru busé après la N 184

• Au niveau de l'ouvrage hydraulique du SIAAP (Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne)

Témoignage :

Patrick Martin, SMBO

Le ru de Liesse mesure 5,3 km de long, passe sur les communes de Pierrelaye et Saint-Ouen l'Aumône. Il est quasiment entièrement recouvert de dalles en béton.

Le SIAAP est gestionnaire pour la ville de Paris, des eaux résiduaires urbaines.

Historiquement, la Plaine de Pierrelaye était la zone d'épandage de toutes ces eaux, il fallait évacuer les trop pleins, avec un moindre fonctionnement en temps humain. Le ru a donc été bétonné pour que les eaux coulent au plus vite.

L'ouvrage hydraulique du SIAAP comporte un gros dégrilleur pour recueillir les gros éléments avant qu'ils n'arrivent plus bas à l'abbaye de Maubuisson au niveau des étangs et de ouvrages.

D'un point de vue des continuités écologiques, au niveau piscicole elles sont inexistantes, en raison de la présence d'un double barrage au niveau de l'abbaye de Maubuisson :

- l'abbaye elle-même
- le bras aval qui traverse le miroir d'eau ;

Au niveau de l'ouvrage du SIAAP, il y a un seuil de 30 cm.

– Un des projets pour rétablir les continuités « sédimentaires », est de faire une inversion de fonctionnement (inversion des branches), pour supprimer le seuil. Maintien du dégrilleur.

Le débit du cours d'eau par temps sec, est d'environ 100 L / s. Par temps pluvieux, le débit moyen peut atteindre 2,8m³ / s pendant 12h, et des pics atteignant parfois 5-6 m³, en raison de la présence de surfaces imperméabilisées importantes autour de ce cours d'eau.

– La conséquence des crues pourra être amortie par la renaturation du ru.



• Au niveau du ru busé, après le passage sous la N 184

Témoignage :

Patrick Martin, SMBO

Une étude pour la renaturation du ru de Liesse a été réalisée entre 2015 et 2017.

Plusieurs partenaires étaient concernés par cette étude : le département du Val d'Oise, propriétaire de l'abbaye de Maubuisson, le SIAAP, gestionnaire du cours d'eau pour la ville de Paris, la ville de Paris, propriétaire du cours d'eau, le SIARP (Syndicat Intercommunal de la Région de Pontoise) et la CACP, sont parties prenantes, le SIARE (Syndicat de la Région d'Enghien). Les communes du territoire ont été également associées.

Cette étude visait à connaître le territoire écologiquement et hydrauliquement et connaître également les pollutions qui arrivaient dans le cours d'eau.

L'étude a mis en évidence des problèmes hydrauliques principalement, liés :

- A un défaut d'entretien des ouvrages par leurs propriétaires.
 - A des problèmes de conception (sections d'écoulement insuffisantes) : plusieurs ouvrages ont été identifiés comme problématiques sur l'ensemble du cours d'eau à Saint-Ouen l'Aumône et à Pierrelaye.
- D'un point de vue écologique, le cours d'eau a été bétonné sur quasiment toute sa longueur, pour des facilités d'entretien. Actuellement, du fait que les eaux résiduaires n'arrivent plus sur la plaine de Pierrelaye, ces aménagements n'ont plus d'intérêt. Seules les surverses ou les débits de fuite des grands bassins de Beauchamp, Taverny, Blanche de Castille, arrivent dans le cours d'eau.
- En amont, 400 000 m³ d'eau sont stockés dans ces bassins.

Le maître d'ouvrage futur sur le territoire est la CACP, titulaire de la compétence « Gestion des milieux aquatiques ». Elle s'attachera, avec la commune de Saint-Ouen l'Aumône et les propriétaires des terrains limitrophes, à restaurer l'ensemble du cours d'eau.

Des propositions pour la renaturation du cours d'eau ont été faites par le bureau d'étude, celles-ci devront être affinées :

- Déplacement complet du cours d'eau pour redonner de la vie au cours d'eau
- Traitement des pollutions (pollutions agricoles, eaux résiduaires urbaines dues aux branchements hétéroclites sur le réseau d'eaux pluviales) par auto-épuration (fonctionnement naturel du cours d'eau) et grâce à l'interaction avec les zones humides
- Un projet global sur une quinzaine d'années a été proposé par le bureau d'études et évalué à 3,6 millions d'euros

Cas du ru busé après le passage sous la N 184 :

Si on devait renaturer le cours d'eau à cet endroit, il n'y aurait pas d'autres solutions que de décaler le chemin sur les propriétés voisines. C'est un choix et un projet politique à faire.

Sur l'ensemble du cours d'eau, il y a des secteurs privilégiés où il est facilement possible de le reméandrer. Il est préférable de renoncer à renaturer certains secteurs comme celui-ci qui de ce fait pourront être ré-ouverts et dé-bétonnés mais pas forcément reméandrés.

Les débordements du ru de Liesse peuvent être dus aux crues de l'Oise, les remous de l'Oise remontent assez haut dans le cours d'eau.

Yves-Marie LE TIEC, Conseiller municipal à Saint-Ouen l'Aumône

Les inondations peuvent également provenir des ruissellements issus de la Haute Aumône en amont



Les financements :

Cédric DERANSART, Agence de l'Eau Seine Normandie

L'Agence de l'Eau peut financer tous les projets qui concourent à protéger la ressource en eau et les milieux aquatiques :

- Dans le domaine de l'assainissement pour améliorer la qualité de l'assainissement et éviter que les milieux récepteurs ne soient altérés
- Pour la restauration des milieux naturels, l'Agence accompagne des projets de réhabilitation et renaturation de rivières, par la suppression de busages et la réouverture de cours d'eau, le reméandrage,
- Pour la protection ou la création de zones humides

Certaines conditions d'éligibilité sont requises :

- Avoir une réflexion globale sur le territoire : L'Agence de l'eau a accompagné le projet global sur le ru de Liesse, afin de définir les intérêts, les enjeux et les priorités d'intervention

Les enjeux sur le ru de Liesse :

- Restaurer la biodiversité dans le cours d'eau, des micro-algues et des invertébrés aux poissons :
 - Concernant les poissons, il y a beaucoup trop d'obstacles pour espérer rétablir un état et une continuité piscicoles sur le cours d'eau. Ce n'est pas l'enjeu prioritaire ici.
 - Concernant les micro-organismes (algues, invertébrés), ceux-ci présentent un intérêt pour la richesse des milieux
- Restaurer la Trame verte et bleue en reconnectant les berges de l'Oise au projet d'aménagement forestier sur la plaine de Pierrelaye
 - L'Agence de l'eau veillera dans le cadre d'un financement à ce que ces connexions soient assurées
- La fonctionnalité d'auto-épuration du cours d'eau :
 - résoudre l'ensemble des problèmes de pollution et la maîtrise des eaux pluviales en amont.
- L'aspect gouvernance : il y a beaucoup de partenaires potentiels.

Pour réussir cette opération correctement, il faut que tous soient associés : les responsables des différents systèmes d'assainissement qui interviennent sur le ru de Liesse, les partenaires du projet de la Plaine de Pierrelaye, la SNCF, la Direction des routes (problème des eaux pluviales qui proviennent de la N 184, qui ne sont pas forcément bien traitées) et les autres partenaires comme la ville de Paris. Voir comment ces partenaires pourraient concourir à financer ou à développer le projet.

- L'Agence de l'eau peut participer à l'acquisition foncière si cela en vaut la peine

Il faut regarder de près l'ensemble du projet, des conclusions de l'étude, de l'intérêt écologique qui en ressort et du meilleur compromis que l'on peut trouver, pour restaurer au maximum ce milieu sans que ce soit démesuré en terme financier.

Yves-Marie LE TIEC, conseiller municipal

C'est une volonté de la mairie de faire fonctionner la Trame verte et bleue et également de la développer, cela fait partie du projet municipal. Toutes les aides sont les bienvenues.

• Concernant le passage du ru sous la N 184, est-t-il possible d'installer un passage pour la faune terrestre au niveau de la buse ?

Conseils :

Sébastien CIPRIAN, SNCF

Il s'agit d'un parement métallique, cela doit être possible, mais le plus simple pour la faune terrestre serait de la faire passer par le chemin que l'on a emprunté. Il s'agit d'un double-ouvrage, long mais il y a un éclairage, avec de grands trottoirs. Y a-t-il nécessité de garder les deux tubes l'un à côté de l'autre pour la circulation routière ?

- Une possibilité serait d'en utiliser un sur les deux, de renaturer le substrat et de permettre à la faune de passer dans celui-ci et réserver l'autre pour la circulation automobile et piétonne.

• Réactions par rapport à l'observation du site

Conseils :

Gilles CARCASSES, CACP

Ici nous sommes le long de la voie ferrée, la végétation est luxuriante. Cela fait donc longtemps que la SNCF n'est pas venue faire une coupe à blanc. On remarque que le lierre est en fleurs, c'est une grande richesse pour la biodiversité. On peut voir en ce moment des abeilles domestiques et la Colette du Lierre, abeille sauvage inféodée au Lierre, ainsi qu'un frelon asiatique qui fait la chasse à ces insectes.

Le lierre en fleurs est une très bonne ressource pour les abeilles en cette fin de saison. C'est un appel à tous les jardiniers, il faut préserver le lierre qui grimpe dans les arbres morts.

(<https://naturevilleacergyponoise.files.wordpress.com/2013/10/colletes-hederae-courdimanche-95-01-10-2013.jpg>)



Christophe ETCHEMENDY, ville de Vauréal

Il faut faire en sorte évidemment que le lierre ait sa place en ville et dans les bois, mais il faut surtout faire passer le message à la population. Beaucoup appellent pour que le lierre soit enlevé. Il y a beaucoup d'efforts à faire en matière de communication au droit du grand public.

3• Traversée de la coulée verte de Liesse, entre la N 184 et la Voie de Transport en commun

• Réactions sur le trajet

Conseils :

Sylvie CACHIN, paysagiste, CAUE 95

Souligne l'intérêt des passages transversaux empruntés de par et d'autre du ru de Liesse. C'est très intéressant sur le plan du paysage car cela permet de relier les constructions pavillonnaires qui se trouvent en périphérie, à la rivière en créant des percées visuelles.

Cela permet aussi de lire dans l'espace, l'épaisseur de la vallée. Cette succession de passages transversaux est une expérience que l'on peut reproduire.

Yves-Marie LE TIEC, conseiller municipal

Il faut faire passer le message aux habitants de Saint-Ouen l'Aumône, l'écologie et le développement durable, c'est pour leur bien-être.

Les élus sont vraiment impliqués dans ce développement, on essaiera de le faire connaître au maximum à la population.

Patrick Martin, SMBO

L'étude a identifié ce secteur pour une renaturation du cours d'eau, permettant une meilleure connexion latérale entre le cours d'eau et la zone humide qu'on traverse. C'était un étang historiquement, le fond est très humide.

Lorsqu'on améliore, on recrée des habitats. Le secteur est très boisé car il y a une déprise. Les zones humides n'ont pas beaucoup d'intérêt pour l'homme hormis la biodiversité, c'est pour cela qu'elles ont été drainées historiquement, pour en faire des pâturages ou des zones de cultures (maraîchages), car ce sont des terres très riches.

Aujourd'hui, la biodiversité prédomine, on peut améliorer en créant des continuités pour certaines espèces.

– Les espèces de milieux ouverts ont besoin de continuités ouvertes (certaines libellules)

– On pourrait créer des réseaux de mares avec des coulées lumineuses, mais cela demande un investissement financier car il faut en permanence contrôler le boisement pour l'empêcher de se développer

– Laisser évoluer l'espace tout seul peut permettre aussi d'avoir une diversité : des poches d'eau

–

– créées par un arbre déraciné par exemple, peut servir de nurserie au printemps pour des amphibiens

– La suppression des acacias le long du chemin et leur remplacement par des haies bocagères pourrait rendre le milieu plus riche et plus diversifié pour les espèces locales.

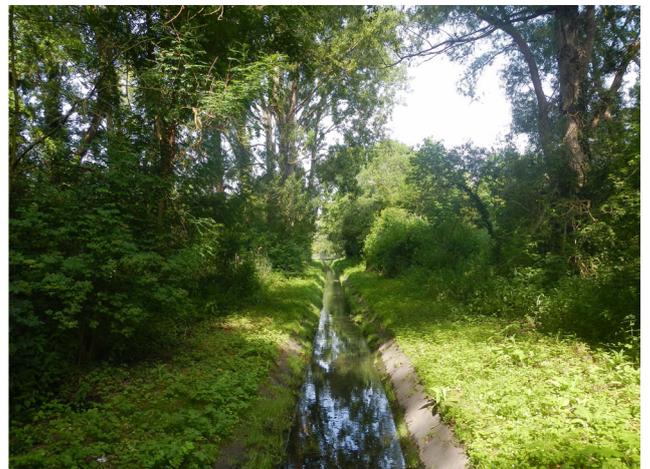
Ces actions ne sont pas très coûteuses mais peuvent permettre d'avoir une plus-value sur le site.

4• Voie de Transport en commun

Conseils :

Gilles LECUIR, ARB

souligne l'importance de préserver des lisières (zones de transition) entre les espaces agricoles, la coulée verte et l'infrastructure routière



CONCLUSION

Cet arpentage a permis de réunir les multiples acteurs sur le terrain autour de la problématique des continuités écologiques et de la biodiversité. Concernant la renaturation du ru de Liesse, ce site a retenu une attention toute particulière des organismes concernés et des financeurs publics.

Les échanges ont permis d'identifier les possibles et les obstacles en ce qui concerne la restauration des continuités écologiques entre les différentes parties de la coulée verte et de faire apparaître un point de vigilance sur la question du traitement des lisières et sur la gestion des différents espaces et milieux.

L'identification par Gilles Lecuir et Gilles Carcasses, des insectes présents sur le site, nous a permis d'observer la Colette du Lierre (abeille solitaire qui se nourrit du nectar des fleurs du lierre en début d'automne), un frelon asiatique (espèce invasive), le papillon Flambé (espèce rare en Île-de-France), ainsi que la mante religieuse (espèce rare et protégée en Île-de-France).

Cette observation fait apparaître la nécessité d'adapter les modes de gestion des milieux afin de protéger et maintenir ces espèces sur le site.

Exprimé par les participants :

L'enjeu majeur pour le site :

- Diversifier les milieux, renaturer le cours d'eau et restaurer sa fonction écologique
- Sensibiliser les habitants au respect et à la protection de la nature
- Adapter l'entretien et la gestion pour favoriser la biodiversité

Un rêve :

- « Voir de la vie aquatique dans le ru »
- « Que la ville soit au milieu de la nature »

Les interrogations qui persistent :

- « Réussira-t-on à concilier vraiment le respect de la nature et l'urbanisation galopante ? »
- « La faisabilité technique notamment pour la partie busée, et la volonté politique à long terme. »
- « La gestion de la strate herbacée est extrêmement intensive, on pourrait économiser beaucoup de temps et d'argent »
- « Ai-je suffisamment conscience de mon environnement ? »

Avec la participation de :



CONTACTS CAUE 95 Val D'Oise :

Odile Drouilly, directrice - odile.drouilly@caue95.org

Christiane Walter, éco-conseillère - christiane.walter@caue95.org

Sylvie Cachin, paysagiste - sylvie.cachin@caue95.org